



DIOCÈSE DE BÂLE, PRINCIPAUTÉ ÉPISCOPALE... ET PORRENTROY

L'ancien diocèse de Bâle : ses frontières sont très différentes de celles de l'actuel diocèse de Bâle. Il compte à la fin du Moyen Âge plus de 400 paroisses et englobe grosso modo l'actuel département du Haut-Rhin, une partie des cantons d'Argovie, de Soleure, du Jura, une partie du Jura bernois (vallée de Moutier) et les cantons des deux Bâle. Le diocèse se trouve dans la province métropolitaine de Besançon, comme ceux de Lausanne et de Belley.

L'Évêché ou la principauté épiscopale : à la Réforme, l'évêque est aussi le prince d'un territoire largement différent du diocèse : cette seigneurie recouvre le canton du Jura, le Jura bernois avec Bienne, une partie de Bâle-Campagne et de petites enclaves en Allemagne. Ses frontières empiètent sur les diocèses de Besançon au nord (Ajoie), de Lausanne au sud (partie du Jura bernois et Bienne) et de Constance au nord-est (Allemagne).

Porrentruy : la ville se trouve dans la principauté épiscopale bâloise, mais dans le diocèse de Besançon. L'évêque de Bâle y est donc prince, mais pas évêque ! Il fait pourtant de Porrentruy la capitale de sa principauté en 1528, lorsque la Réforme le chasse de Bâle.

Porrentruy, centre de la seigneurie d'Ajoie, a les caractéristiques suivantes à la fin du Moyen Âge :

- un château où l'évêque de Bâle réside souvent
- environ 1000 habitants
- deux églises (la vieille église paroissiale Saint-Germain hors les murs et la nouvelle église Saint-Pierre intra muros)
- de nombreux prêtres y vivent (entre dix et vingt, probablement, dont treize réunis dans l'important chapitre des chapelains de Saint-Michel, doté d'une riche chapelle)
- une paroisse prospère, qui dépense beaucoup pour les églises, les statues, les ornements, etc. De riches archives et de superbes œuvres d'art sont par chance conservées !
- des confréries professionnelles importantes, qui jouent aussi un rôle religieux

Qu'est-ce qu'une paroisse ? C'est le cadre fondamental de la vie religieuse. Chaque fidèle est baptisé et enterré dans sa paroisse, y assiste obligatoirement à la messe, participe aux processions, aux œuvres pies... et aux fêtes !

LES FÊTES ET LE CALENDRIER

Le cycle liturgique : il s'accomplit dans la durée d'une année, scandée par les célébrations des fêtes religieuses du calendrier liturgique. Nous en donnons dans cette salle quelques exemples.

Les fêtes du calendrier liturgique : elles se répartissent en deux groupes. Le sanctoral, c'est-à-dire toutes les fêtes des saints, dont la liste varie selon les diocèses (voir dans cette salle la fête de saint Germain) et le temporal, à savoir la liste des solennités liées à la mémoire du Christ.

Les grandes fêtes du Christ : le cycle de Noël et surtout le cycle de Pâques (jusqu'à Pentecôte) représentent les deux grands temps forts de l'année, fêtés avec le plus grand faste.

Une liturgie exubérante : les fêtes font l'objet de mises en scène et d'une théâtralisation soignées ; le but est pédagogique (impressionner et enseigner les fidèles) et spirituel (rendre un hommage somptueux au Christ). Écoutez la description qu'en donne le jeune Morand (poste audio) !

Festivités populaires et agricoles : les fêtes religieuses sont souvent accompagnées de festivités populaires et elles s'adaptent au rythme des saisons et des travaux agricoles. Si la période de Noël concorde avec le solstice d'hiver et permet de christianiser les fêtes païennes de cette période, les réjouissances du carnaval, avant carême, sont en revanche d'origine récente (fin du Moyen Âge). La Saint-Jean d'été (24 juin) christianise le solstice d'été, alors que les processions des Rogations jouent un rôle important aux yeux des paysans pour s'assurer de belles récoltes (voir le schéma ci-dessous).

CALENDRIER AGRO-LITURGIQUE

Pâques et surtout Noël sont en morte saison. Lors des grands travaux agricoles, les fêtes sont rares et liées à des moments forts de la vie rurale (ex. : bénédiction des semences à Pentecôte et le 29 août). Les mois d'avril à juin, cruciaux pour les futures récoltes (gel, pluies, etc.), comprennent nombre de «saints repères» (ex. : les «saints de glace», 10-15 mai) ou de cérémonies propitiatoires (ex. : Rogations).

